

ESB

LA TORCHE

1994



ECOLE DE SURF

BRETAGNE

Pointe de la Torche - 29120 Plomeur
02 98 58 53 80 - info@twenty-nine.com



Projet Pédagogique : **SURF CAMP XXIX La Torche – 2023**

Organisateur :

TWENTY NINE

ESB La Torche (Ecole de surf de Bretagne)

Point de la torche

29120 Plomeur

Directeur :

LABBE Stanick

Période des séjours :

Du 2 Juillet au 18 Août 2023

Projet éducatif de l'organisateur - extrait « La structure Twenty Nine est une société spécialisée dans l'enseignement et le développement des sports de glisse. Son école de surf nommée ESB la Torche est affiliée au réseau Ecole de surf de Bretagne. L'objet principal de l'ESB est d'organiser et de développer à l'année la pratique du surf en Bretagne. Les fondamentaux qui caractérisent notre démarche reposent sur les valeurs qui favorisent l'épanouissement individuel et collectif. Ainsi nos stages s'articulent autour de valeurs fortes telles que l'autonomie, le courage, le respect et bien sur le plaisir. Nous proposons une pratique sportive ou de loisir qui peut devenir pour certains un véritable vecteur d'intégration sociale. D'autre part nous participons à l'éveil éco-citoyen en enseignant une activité liée à la préservation d'un milieu fragile et menacé. Enfin après plus de dix ans d'activités nous avons souhaité faire partager notre philosophie aux citoyens de demain en organisant des surf camps destinés aux adolescents de 12 à 17 ans. »



Sommaire

1.Introduction.....	4
2.Présentation du séjour.....	4
2.1.L'activité surf.....	4
2.2.Autres activités proposées.....	4
2.3.Le lieu d'hébergement.....	5
2.4.Les temps de vie collective.....	6
2.5.Déroulement d'une journée type.....	7
3.Aspects pratiques des séjours.....	8
3.1.Les modalités de convoyage.....	8
3.2.La communication avec les familles.....	8
3.3.Les tâches ménagères.....	9
3.4.La restauration.....	9
3.5.L'aspect sanitaire.....	9
3.6.Le rapport à l'environnement.....	10
4.L'équipe pédagogique.....	11
4.1.Les missions et rôles du directeur.....	11
4.2.Les missions et rôles des animateurs.....	11
4.3.Les missions et rôles de l'assistant sanitaire.....	12
4.4.Les moyens d'évaluation.....	13
4.5.Les moyens mis à disposition par l'organisateur.....	13
5 Les dates de séjour 2021.....	14
6 Conclusion.....	14
ANNEXE 1 : EXEMPLE MENU SURF CAMP JUNIOR.....	15
ANNEXE 2 : PROFIL DE POSTE.....	16

1. Introduction

Implantée dans le Finistère sud à la pointe de La Torche, lieu mythique du surf en Bretagne, l'ESB La Torche est située au bord de l'Atlantique à 30 kilomètres de Quimper et 100 kilomètres de Brest sur les communes de Plomeur et Saint Jean Trolimon. Par la pratique de l'activité surf, l'école rassemble un public hétérogène et multilingue. La mise en place d'un Surf Camp durant les vacances scolaires de Pâques, d'été et de la Toussaint, réglementé par la législation sur les accueils collectifs de mineurs en séjour de vacances, permet à des adolescents âgés entre 12 et 17 ans et venant de tous horizons de partager une activité commune choisie par anticipation pendant un séjour hébergé comprenant des temps de vie collective.

2. Présentation du séjour

Au-delà d'une simple pratique individuelle, apprendre le surf en groupe en séjour de vacances est le moyen de :

- créer des liens humains et apprendre aux jeunes à vivre en collectivité,
- favoriser l'autonomie des jeunes et la prise d'initiatives,
- découvrir l'environnement naturel littoral et sensibiliser à la protection de l'environnement,
- favoriser la responsabilité individuelle et collective

2.1. *L'activité surf*

Avec 4 heures de cours de surf journaliers, correspondant à une activité de 2h00 le matin et 2h00 l'après-midi, les jeunes surfent 5 jours du lundi au vendredi. Les séances sont assurées par des moniteurs brevet d'état, avec un taux d'encadrement correspondant à la législation en vigueur (1 moniteur pour 8 participants). Le matériel est fourni sur place (combinaisons et planches). Les déplacements se font en minibus entre le surf camp et le lieu de l'activité. Accompagnés par leurs animateurs, les jeunes sont amenés à une pratique autonome du sport en apprenant à se préparer pour chaque séance et à gérer leur matériel.

2.2. *Autres activités proposées*

Voici quelques exemples d'activités proposées en dehors du surf : visite de l'atelier d'un artisan fabriquant des planches de surf, balade à la Pointe de La Torche, session au skatepark, visite du port de pêche du Guilvinec, montée du phare d'Eckmül, goûter à Crèp'Atao pour manger des Kouigns (spécialité locale), activités ludiques et sportives au surf camp ou sur la plage, cuisine, concerts, sorties en ville... La majorité des activités proposées sont en extérieurs afin de profiter au maximum du plein air environnant. Ces activités sont proposées en concertation avec le groupe.

L'organisation de ces activités prend en compte l'état de fatigue des jeunes lié à l'activité surf.

2.3. Le lieu d'hébergement

Le surf camp est installé dans une longère bretonne, ancienne épicerie-boulangerie du hameau de Tronoën puis maison de l'artisanat, aujourd'hui entièrement rénovée et qui reprend vie grâce au surf camp.

Cette maison est située sur l'un des plus beaux sites du Finistère Sud avec vue sur la plage de Tronoën. Elle se situe sur la commune de Saint Jean Trolimon à proximité de Plomeur et de Pont l'Abbé qui offrent les services de commerce et médicaux. La gare SNCF se trouve à Quimper (30 km) et le centre hospitalier à Pont l'Abbé (10km).

La maison comprend :

- un salon TV et coin bibliothèque
- une salle à manger pour 30 personnes
- une cuisine pro
- 4 chambres de 6 à 10 personnes pour les jeunes
- 2 chambres pour les encadrants
- 4 salles de bain (filles, garçons et encadrants)
- une chambre pour isoler un malade
- une buanderie
- un grand jardin équipé de tables pour les repas et de mobilier extérieur

Le surf camp a une capacité maximale de 27 couchages (24 jeunes et 3 adultes). La répartition du groupe dans les chambres prend en compte la séparation des filles et des garçons, une cohérence dans les tranches d'âge (12-14 ans et 15-17 ans) ainsi que des affinités individuelles.

La maison est séparée en deux ailes. Le directeur et les animateurs sont logés dans des chambres individuelles réparties dans chacune d'entre elles.

L'ensemble des lieux de vie est non-fumeur. Des aménagements sont possibles concernant les mineurs accueillis. Etant dans le cadre d'un séjour sportif, une vigilance sera maintenue par l'équipe d'encadrement pour réguler la consommation tabagique des jeunes. Un coin fumeur soustrait au regard du groupe et extérieur aux locaux est proposé aux adultes.

La consommation d'alcool et de produits stupéfiants est interdite dans le cadre du séjour proposé. Un mineur en état d'ébriété ou sous l'influence de produits stupéfiants se verra convoqué à un entretien avec le directeur qui peut être suivi d'alerte aux parents et de sanction.

Une vigilance particulière est déployée sur la vérification de la fermeture à clefs des portes de l'établissement chaque soir, ainsi que sur la fermeture des fenêtres pendant la nuit.

En conformité avec la commission de sécurité la maison dispose de sorties de secours et d'alarmes à incendie. Un exercice d'évacuation des locaux a lieu avec le groupe de jeunes en début de séjour. Notre établissement fait partie des ERP (Etablissement Recevant du Public) et est classé type R, catégorie 5 correspondant aux accueils de séjour de vacances. Il fait l'objet de visites périodiques de la commission de sécurité. Un registre sur lequel sont reportés les renseignements indispensables à la bonne marche du service de sécurité est disponible dans l'établissement.

2.4. Les temps de vie collective

Les temps de vie quotidienne et d'animation permettent à l'équipe pédagogique de transmettre les valeurs suivantes :

- Respect et ouverture aux autres personnes
- Apprentissage de la vie en collectivité
- Maintien d'un lieu de vie agréable pour tous
- Développement de l'autonomie et de la prise d'initiative
- Sensibilisation à la protection de l'environnement naturel qui nous entoure

Ces valeurs seront notamment retranscrites au travers de :

- la mise en place de règles de vie collective
- l'élaboration par les jeunes d'un planning d'activités et de son contenu
- la prise en compte des idées de chacun
- la participation du groupe à l'entretien des locaux
- l'aménagement d'espaces et de temps pour la détente et le repos
- la possibilité de décider de certains horaires comme pour le lever-petit déjeuner et le coucher
- l'utilisation raisonnée des téléphones portables (obligation de s'en séparer au coucher et temps d'utilisation limité sur la journée)
- la mise en place de temps d'échange formels et informels autour de sujets de discussions parfois peu abordés par les jeunes (le voyage, l'environnement, leur rapport au surf, l'amitié, la sexualité, les conduites addictives...)

2.5. Déroulement d'une journée type

Horaire	Activité	Remarque
7h30-8h00	levé	réveil échelonné
7h45-8h30	petit déjeuner	un groupe aide au nettoyage
8h30-8h45	préparation et départ pour le surf	
9h00-11h00	cours de surf du matin	accompagnement des animateurs à l'activité ou repos
11h00-11h30	retour du surf	
11h30-12h	Temps calme / préparation au déjeuner	un groupe aide à mettre la table
12h00-13h15	déjeuner	un groupe aide à mettre la table et à débarrasser
13h15-15h30	activités diverses/temps calme	
15h45	départ pour le surf	
16h00-18h00	cours de surf de l'après midi	accompagnement des animateurs à l'activité ou repos
18h00-18h30	retour du surf	
18h30-19h	Douches	
19h-19h30	activités diverses/temps calme	
19h30-20h30	diner	un groupe aide à mettre la table et à débarrasser
21h00-22h30	veillée	ex : couché de soleil et jeux sur la plage, soirée débat
22h30-23h00	coucher	l'horaire est adaptée en fonction de l'état de fatigue du groupe

3. Aspects pratiques des séjours

3.1. Les modalités de convoyage

Les jeunes arrivent au surf camp accompagnés de leurs parents chaque dimanche à partir de 17h00 et repartent le vendredi suivant à partir de 17h00. Certains voyages s'effectuent en train jusqu'à la gare SNCF de Quimper. Une personne de l'équipe pédagogique est responsable chaque semaine d'effectuer les transferts surf camp-gare SNCF pour accompagner les jeunes. Le reste de l'équipe s'occupe de l'accueil des jeunes et de leurs parents au surf camp. C'est le moment pour l'équipe de se

présenter aux familles, de faire visiter le centre et de présenter rapidement le fonctionnement du séjour.

Le premier soir, après le départ des parents, une prise de connaissance avec le groupe s'opère autour des présentations sous forme de jeux ou conversation. Une réunion s'en suit afin de présenter le séjour et d'établir les règles de vie collective.

Les périodes d'arrivée et de départ des enfants accompagnés par leurs parents sont des moments privilégiés pour dialoguer avec les familles. Ils sont utiles pour créer un climat de confiance entre les familles et l'équipe d'animation.

3.2. La communication avec les familles

L'organisme est joignable par téléphone pour toutes demandes. Tous les parents sont informés du projet pédagogique à consulter en ligne sur le site de l'ESB. Ils reçoivent la fiche sanitaire de liaison et le dossier d'inscription comprenant les documents utiles pour garantir le bon déroulement du séjour de leur enfant.

Le directeur de la structure est joignable tous les jours au téléphone ou par email. Il est l'interlocuteur direct entre les enfants et les familles. Par le biais du téléphone, les familles peuvent joindre leurs enfants s'ils le désirent.

D'autres moyens de communication sont mis en place comme les emails d'information et photos tout au long de la semaine. Toutes les coordonnées et informations pour nous joindre sont fournies par mail aux parents avant le début des séjours.

En cas de problèmes particuliers comme une maladie ou un accident le directeur prend contact directement avec la famille et informe l'organisateur. En cas de problème de comportement grave, le directeur prend contact avec la famille. Après consultation avec celle-ci, une sanction de renvoi ou de non retour peut être appliquée.

3.3. Les tâches ménagères

La répartition des tâches ménagères quotidiennes (dresser et débarrasser la table, vaisselle et nettoyage du sol des espaces communs) est proposée sous forme participative et se trouve rassemblée sur un planning hebdomadaire affiché.

Chaque jour, les jeunes sont encouragés à garder leurs chambres en ordre.

Avant leur départ en fin de séjour, les jeunes sont amenés à les nettoyer ainsi que les salles de bain.

3.4. La restauration

L'activité surf sollicite une dépense énergétique importante. Aussi les repas sont établis en prenant en compte cette caractéristique. Le petit déjeuner, le déjeuner, et le dîner sont préparés dans notre cuisine avec des produits fournis en circuit court. L'approvisionnement en denrées alimentaires pour notre cuisine est à 95% local et biologique. Un complément pour certains produits est effectué au supermarché.

Trois exploitations agricoles et maraîchères partenaires (La Ferme de Quélourdec, Le Boeuf de Quélordan et La Ferme Trolimonaise) nous fournissent en œufs, volaille, viande bovine, produits laitiers, et en fruits et légumes de saison. Le reste des produits secs et frais sont commandés à

Biocoop Restauration (centrale de distribution du grand Ouest) et au magasin Graine de Bio à Pont L'Abbé.

Les menus peuvent être adaptés à des régimes alimentaires spécifiques (allergies, végétariens, végétans, coutumes...).

Un exemple de menu hebdomadaire est disponible en annexe.

3.5. Le rapport à l'environnement

Les cours de surf se déroulent sur les sites naturels protégés des plages de La Torche et de Tronoën. L'environnement de la dune et de la plage implique un comportement responsable afin de participer à la protection de ces milieux fragiles et menacés. Par des gestes simples de ramassage et de tri des déchets et de mise en place d'espaces de dialogue et d'activités ludiques, l'équipe pédagogique a à cœur d'élever la prise de conscience sur l'état de notre environnement naturel. La plage et l'océan deviennent un terrain de découverte, d'éveil et de sensibilisation à la responsabilité individuelle et collective.

4. L'équipe pédagogique

Encadré par une équipe pédagogique diplômée, le séjour est dirigé par Stanick LABBE, directrice BAFD. L'équipe d'animation est composée de 2 animateur/animateur titulaire du BAFA, Oswan HOUSSAIS et Vianney TSHIULA. La responsabilité d'assistante sanitaire est gérée par Stanick LABBE, titulaire du PSC1. L'équipe d'encadrement travaille du dimanche 14h au vendredi 19h et dispose de 2 journées de repos pendant les weekends entre chaque séjour.

Le référent des séjours est Ronan Chatain de l'ESB La torche (organisateur).

4.1. Les missions et rôles du directeur

Le directeur a les rôles suivants :

- Assurer la sécurité en mettant tout en œuvre pour préserver l'intégrité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés
- Rôle pédagogique (élaboration du projet pédagogique, du planning d'animation, pouvoir de sanction en cas de non-respect des règles de vie en collectivité)
- Rôle administratif (recrutement, communication avec les familles et l'organisateur du séjour, comptabilité)
- Rôle de manager pour créer une dynamique de travail au sein de son équipe, définir les missions et rôles des animateurs, organiser les temps de réunion et de régulation, former les animateurs stagiaires
- Intendant

4.2. Les missions et rôles des animateurs

Les animateurs remplissent les missions suivantes :

- Assurer la sécurité en mettant tout en œuvre pour préserver l'intégrité physique et morale des mineurs qui leur sont confiés,
- Etre présent pour le réveil des jeunes et veiller à ce qu'aucun ne parte en activité surf à jeun,
- Assurer la présence des jeunes aux cours de surf aux horaires prévues, en gérant les transports entre le surf camp et le lieu d'activité (plages de La Torche ou de Tronoën),
- Veiller au bon équipement des jeunes pour l'activité surf,
- Accompagner les jeunes lors de l'activité surf, afin de partager avec eux un maximum de temps de pratique et favoriser par la suite les échanges lors des temps de vie quotidienne. Les animateurs n'ont aucune obligation d'être présent aux cours de surf. Par choix pédagogique ils y participent majoritairement sur le temps de l'après-midi et peuvent aussi profiter de ce temps pour se reposer,
- Etre présent à tous les repas afin d'organiser la mise en place de la table et débarrasser avec les jeunes, et de favoriser les échanges pour rendre ce temps convivial,
- Stimuler les jeunes tout au long de la journée afin de créer une ambiance dynamique et conviviale (musique, activités, échanges...)
- S'assurer de la bonne hygiène de chacun en veillant notamment à ce que tous prennent une douche quotidienne au retour du surf,
- Veiller à ce que les jeunes gardent les dortoirs dans un état de rangement convenable,

- Inciter les jeunes à se mettre en activité de groupe lors des temps libres (jeux de plein air, jeux de société, ...)
- Encadrer le temps du coucher et profiter de ce moment pour instaurer le calme et initier des discussions, des échanges informels avec les jeunes autour du surf, des voyages ou des moments forts de la journée,
- Responsabiliser le groupe par différents moyens tel que le respects des horaires prévus, des règles de la vie en collectivité et de ses affaires personnelles ainsi que celles des autres.
- Gérer son temps de sommeil et de repos pendant la semaine et les jours de congés afin de limiter la fatigue pendant le temps de travail,
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique,
- Participer et accompagner à la formation d'un animateur/trice stagiaire

L'équipe d'animation est embauchée en début d'année avant les premiers séjours du mois d'avril. Certains animateurs et animatrices continuent d'une saison à l'autre ce qui nous permet de constituer une équipe solide et pérenne. Les nouveaux recrutements se font par la diffusion d'une annonce d'emploi et entretiens d'embauche. Un profil de poste détaillée est consultable en annexe.

4.3. Les missions et rôles de l'assistant sanitaire

+++ SITUATION SANITAIRE – EPIDEMIE DE COVID-19 +++

Un protocole sanitaire a été mis en place pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Ce document est présenté en annexe.

Sous l'autorité du directeur, la personne chargée du suivi sanitaire est désignée référente Covid-19. Nous informons les parents par envoi numérique des modalités d'organisation spécifiques au Surf Camp XXIX pendant l'épidémie.

Pour chaque séjour, un animateur se voit confier la responsabilité sanitaire. Cette personne est responsable de la tenue de l'infirmerie et assure chaque soir une permanence qui a lieu au moment des douches. Les fiches sanitaires de liaison et le suivi sanitaire des jeunes est délégué en alternance entre l'assistant sanitaire et le directeur. Une attention particulière est accordée aux jeunes qui suivent un traitement sous ordonnance ou présentent un trouble de la santé.

Les médicaments soumis à ordonnance sont confiés en début de séjour à l'assistant sanitaire qui veillera au suivi quotidien du traitement médical.

Les jeunes présentant un trouble de la santé comme le diabète, l'asthme ou les allergies sont suivis chaque jour de manière régulière afin de veiller à leur état de santé et de leur assurer le meilleur confort lors de leur séjour.

Une trousse de secours composée des produits pharmaceutiques de 1ère nécessité suit le groupe dans ses déplacements sous la responsabilité des animateurs.

En cas d'accident grave, l'organisateur est tenu d'informer les familles et les services de la DDCSPP de la préfecture du Finistère au plus vite et de remplir une déclaration d'évènement grave.

4.4. Les moyens d'évaluation

L'équipe pédagogique se réunit le vendredi pour la préparation du séjour qui débute le dimanche soir. Le premier soir du séjour elle se réunit pour une régulation. Sur demande et/ou besoin une réunion peut être prévue en milieu de semaine. Un bilan de fin de séjour aura lieu le vendredi. Ces

moments de régulation et de bilan s'appuient sur l'orientation pédagogique identifiée dans ce projet en prenant en compte les besoins des jeunes et le rythme du séjour.

Lorsqu'un animateur stagiaire est au sein de l'équipe, les étapes de sa formation et son évaluation établies par le directeur sont abordées pendant les temps de réunions.

4.5. Les moyens mis à disposition par l'organisateur

L'ESB met à disposition de la direction un moyen de paiement par chèque pour tous les frais journaliers (alimentaires, sanitaires, entretien, carburant, administratifs).

Deux minibus 9 places sont aussi à disposition pour les transports du groupe.

Un budget annuel est établi pour se fournir en matériel pédagogique, en équipements sportifs et tout autres équipements nécessaires au fonctionnement du surf camp.

5. Les dates de séjour 2023

Fonctionnant lors des vacances scolaires de pâques, d'été et de la Toussaint, les séjours surf camp sont repartis par tranche d'une semaine suivant le calendrier suivant :

Vacances d'été :

- du 2 au 7 juillet
- du 9 au 14 juillet
- du 16 au 21 juillet
- du 23 au 28 juillet
- du 30 juillet au 4 août
- du 6 au 11 août
- du 13 au 18 août

Les effectifs sont limités à l'inscription de 24 jeunes par semaine en juillet et 16 en août et octobre.

6. Conclusion

Dans un environnement de plein air, le surf contribue largement à l'épanouissement physique et affectif des jeunes accueillis. L'aspect relationnel et les multiples appuis éducatifs du séjour seront, nous l'espérons, des repères dans la construction et la réalisation de leur personnalité.

Enfin, ce document est remis à jour chaque année en fonction de l'évolution de nos séjours. Il est rédigé par le directeur en collaboration avec son équipe d'animation. Cet outil de travail est aussi élaboré pour les institutions de contrôle (DDCS), l'organisateur (ESB) et également pour les jeunes et leurs familles. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions pour son développement.

ANNEXE 1 : EXEMPLE MENU SUKT CAMP JUNIOR

céréales, muesli, lait, jus de pomme, pain, brioche, miel, confitures, pâte à tartiner, fruits, café, thés

dimanche

petit
déjeuner

crêpes, gâteaux, pains avec pâte à tartiner et confitures

déjeuner

entrée:
melon

goûter

plat:
saucisses - purée

dîner

dessert:
salade de fruits

pl
gr
ra
de
pe

ANNEXE 2 : PROFIL DE POSTE

Intitulé du profil :

Nous recherchons un animateur / une animatrice BAFA pour des séjours de vacance surf à La Torche pour des jeunes âgés de 12 à 17 ans.

Rémunération :

L'animateur / animatrice diplômé(e) BAFA est rémunéré(e) au SMIC horaire sur une base de 35 heures par semaine.

Employeur :

L'animateur / animatrice est employé(e) par l'ESB La Torche (SARL Twenty-Nine) sous la responsabilité hiérarchique du directeur de l'ACM, Mr Julien Lefeuvre.

Position :

L'animateur / animatrice prend place au sein de l'équipe d'encadrement comprenant 1 directeur BAFA et 2 animateurs / animatrices BAFA. Ses fonctions seront aussi en lien avec les autres acteurs du séjour comme l'économiste et les moniteurs de surf.

Il / elle remplit les fonctions suivantes : animation, gestion de la vie quotidienne, accueil, assistance sanitaire, gestion alimentaire, transport et convoyage

Missions :

L'animateur / animatrice est chargé(e) d'encadrer et de participer à la vie du séjour tel que défini par le projet du directeur dans le Projet Pédagogique et dans le respect du cadre réglementaire des ACM.

La personne employée est amenée à encadrer un groupe de 24 jeunes âgés de 12 à 17 ans lors de séjours d'une semaine pendant une période de 15 jours aux vacances de Pâques 2020, 8 semaines en juillet/août et 15 jours à la Toussaint. Les séjours ont lieu au Surf Camp XXIX situé à Tronoën (29120, Saint Jean Trolimon).

Elle est également amenée à gérer les moments de vie quotidienne et à accompagner les jeunes lors de l'activité surf deux fois par jour. Un fort intérêt et une pratique de ce sport sont donc essentiels pour ce poste.

Fonctions et tâches :

L'animateur / animatrice veille à la sécurité physique et morale des jeunes pendant leur séjour. Il/elle participe à l'accueil et la communication entre les différents acteurs. Il participe également à l'élaboration du Projet Pédagogique. Il encadre et anime la vie quotidienne et les activités. Il accompagne les jeunes dans la réalisation de leurs projets.

Pour répondre à ces fonctions, les tâches suivantes lui incombent :

- convoyage de la gare vers l'ACM et accueil des jeunes et de leurs parents
- gestion des fiches sanitaires de liaison, de l'infirmerie et de l'hygiène personnelle des jeunes
- gestion du réveil, du couchage, de la mise en place des repas
- préparation, transport, accompagnement au surf et coordination des plannings avec les moniteurs de surf
- proposer des activités annexes au surf (sorties, jeux, veillées...)
- aide à la réception des commandes alimentaires et préparation des repas

- participer activement aux réunions de l'équipe d'animation

Eléments annexes :

La durée du séjour est de 6 jours et 5 nuits. Les jeunes arrivent au surf camp le dimanche à partir de 17h00 et repartent le vendredi à 17h00.

L'animateur/ animatrice est tenue d'être présent le dimanche à partir de 14h00 jusqu'au vendredi 19h00.

Une journée de préparation est prévue le samedi précédent chaque vacances (Pâques, été et Toussaint).

Les horaires journalières sont les suivantes : levé à 8h30, couchage à 23h00, 2 heures de pause journalière.

Permis de conduire indispensable.